

LYONCAPITALE.FR 23-5-2008

SOCIETE

"La publicité est un système totalitaire" (23/05/2008)



Débat. Ils comparaissaient le 14 mai devant la Cour d'appe de Lyon pour avoir inscrit "consomme, polluée" sur un panneau publicitaire JC Decaux, en janvier 2007. Ces deux militants, "Déboulonneurs", se sont offerts une nouvelle tribune anti-pub. Entretien avec l'une des deux co-accusés à propos d'un mouvement anti-pub qui prend de l'ampleur.

Lyon Capitale : A la barre du tribunal, vous avez assumé pleinement le fait d'enfreindre la loi dans votre combat anti-pub. La publicité est-elle si terrible qu'elle oblige à des infractions ?

Bertille Darragon : Il y a déjà eu d'autres types de luttes contre la publicité mais ces actions n'ont pas abouti. C'est pour cela que les Déboulonneurs ont été créés. Par exemple, l'association Paysage de France qui s'en prend aux panneaux illégaux : ils attaquent l'Etat devant le tribunal administratif sur le fait qu'il ne met pas en œuvre la loi. Ils ont obtenu sa condamnation à 25 reprises depuis 2001. Pourtant il n'y a pas de changement dans la façon dont l'Etat applique la loi. Parallèlement, de plus en plus de citoyens se disent opposés à l'invasion publicitaire. Dans le dernier sondage sur le sujet, réalisé en 2007, la moitié des personnes disent qu'elles considèrent la publicité comme dangereuse, 80% comme envahissante et 30% se disent "publiphobes". Il n'y a pas de changement de la loi parce que les lobbys sont ultra puissants. En France, le budget de la publicité pèse 32 milliards d'euros !

Vous vous attaquez à l'entreprise Decaux et non pas à la ville de Lyon qui a autorisé l'implantation de ces panneaux ?

Notre action n'est pas uniquement tournée vers les annonceurs. Nous interpellons aussi les élus. Pour les municipales, nous avons adressé un courrier à toutes les listes. Nous n'avons pas eu de retour, à l'exception de la liste d'Audaces. Dans l'agglomération, Villeurbanne est la ville où l'on a la meilleure écoute. Le maire a effectivement diminué le nombre de panneaux. Quant au niveau national, les Déboulonneurs ont déjà été reçus par le cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet (secrétaire d'Etat à l'environnement). Mais notre action consiste surtout à s'attaquer à l'objet. Car c'est aujourd'hui une sorte de tabou : on n'imagine absolument pas qu'une économie puisse fonctionner sans publicité alors qu'une ville comme Sao Paulo, au Brésil, troisième mégapole du monde, a interdit toute publicité dans la ville !

Pourquoi vous attaquez-vous aux panneaux "4 X 3" et non à la pub qui a le plus d'impact, à la télévision ?

La publicité dans l'espace public est la seule publicité à laquelle on ne peut pas échapper. On peut faire le choix de vivre sans télé ou d'acheter des journaux qui n'ont pas de pub. Mais, dans l'espace public, nous ne pouvons pas échapper aux panneaux publicitaires.

Sao Paulo, la ville modèle

Alors qu'à Lyon, comme ailleurs en France, il paraît aujourd'hui inimaginable de supprimer l'affichage publicitaire, la ville de Sao Paulo (Brésil) vit sans pub. En août 2007, le maire de la ville a en effet interdit tous les panneaux publicitaires de la ville. " Comme en France, ils étaient envahis de panneaux publicitaires illégaux. Ils se sont dit que c'était trop compliqué de les réglementer et ont préféré les interdire, commente Bertille Darragon. La troisième mégapole du monde a supprimé la publicité, c'est bien la preuve que nous pouvons le faire".

L'état de nécessité ou la radicalisation d'un avocat anti-pubs

De procès en procès, François Roux, l'avocat attiré des Déboulonneurs, radicalise sa plaidoirie. Il plaide désormais l'"état de nécessité" : pour sauvegarder un intérêt supérieur, les juges peuvent considérer qu'il est possible d'enfreindre la loi. "La publicité constitue un danger immédiat, notamment pour l'obésité et l'alcool, explique Bertille Darragon. Aujourd'hui, l'espérance de vie aux Etats-Unis est en train de diminuer à cause de l'obésité. Quant à l'alcool, comment un Etat peut-il autoriser l'incitation à la consommation d'un produit dont on sait qu'il tue les gens ? Inciter à la surconsommation constitue également un danger immédiat".

Comment faire, alors, pour interpeller les responsables politiques ?

En tirant une sonnette d'alarme, c'est-à-dire, en franchissant la ligne de la légalité. D'où ces barbouillages de panneaux publicitaires, dans une lignée d'actions de désobéissance civile. Ce sont des actions symboliques qui ont pour objectif d'alerter et, au final, de demander à la justice ce qu'elle en pense : entre la personne qui barbouille et le danger de la publicité, dans quel camp vous vous rangez ?

Avez-vous le sentiment d'avoir fait basculer la justice dans votre camp ?

Ça dépend car les jugements sont très variables. Ça va de la dispense de peine (le jugement de première instance pour Bertille Darragon et Raphaël Colombier, ndlr), le plus favorable, à l'amende de 600 euros d'amende, le plus sévère. En général, il y a eu beaucoup de condamnations au versement d'un euro symbolique.

N'est-ce pas un pas un peu facile de mettre les gaz à effet de serre, l'obésité ou la consommation d'alcool sur le dos de la publicité ?

Il serait faux de dire que la publicité est à elle seule cause de tous les maux de la planète. Reste que c'est un système totalitaire. En effet, sous couvert d'une diversité de la publicité, il y a un message unique rabâché continuellement : "consomme", "cède à tes désirs". Tout en jouant sur les instincts les plus bas ou les plus intimes : frustration, désir sexuel, relation parents/ enfants, sécurité, ... On se détache complètement d'un discours rationnel qui serait une information sur un produit. Aujourd'hui, difficile d'y échapper, car ça va plus loin qu'une injonction d'acheter tel ou tel produit, ce sont de véritables normes sociales que véhicule la publicité. Qu'il s'agisse de la jolie femme qui fait « 90 - 60 - 90 », qui s'occupe bien de ses enfants en leur donnant un Kinder© ou du couple qui vit avec ses enfants dans un pavillon de banlieue et qui va en vacances dans les îles. Du coup, tous les discours critiques sur la sur-consommation, la croissance ou le bien collectif sont inaudibles. La preuve, plus une seule personne n'ignore les problèmes de réchauffement climatique. Mais relativement peu de personnes parviennent à changer de comportement. C'est bien parce qu'il y a quelque chose de supérieur, de très pernicieux qui les en empêchent. Pour moi la lutte contre la publicité est le complément indispensable de toutes les autres luttes.

LYONCAPITALE.FR 11-6-2008

JUSTICE

Les Déboulonneurs anti-pubs condamnés (11/06/2008)



Alors qu'ils avaient été dispensés de peine en première instance, Bertille Darragon et Raphaël Colombier ont été condamnés à 200 euros d'amende par la cour d'appel de Lyon, mercredi 11 juin. Tous les deux membres du collectif des Déboulonneurs, ils avaient inscrit "consomme, pollue" sur un panneau publicitaire JC Decaux, en janvier 2007. Bien entendu, le collectif des Déboulonneurs a dénoncé, dans

un communiqué, cette décision de la cour d'appel : *"elle s'est rangée du côté de l'ordre, certes, mais l'ordre des puissants. Pas du côté des professionnels de santé qui peinent à déconstruire les mécanismes publicitaires pour lutter contre les troubles alimentaires, le tabac et l'alcoolisme. Pas non plus du côté des professeurs qui se battent contre le "tout tout de suite" et l'illusion du bonheur conforme. Certainement pas avec les écologistes qui luttent contre la surconsommation et le règne de l'automobile".*

Malgré ce revers, les Déboulonneurs promettent de continuer leurs actions de désobéissance civile *"jusqu'à ce que la dangerosité de la publicité soit reconnue".*

[Lire notre entretien avec Bertille Darragon](#)

Auteur : Laurent Burlet
